

222C0905
FR0010501692-DIV07

25 avril 2022

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

GENERIX GROUP

(Euronext Paris)

Le 22 avril 2022 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société GENERIX GROUP¹, dont le dépôt est envisagé par la société NewGen².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GENERIX GROUP sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 22 avril 2022 par la société GENERIX GROUP.

² Société *ad hoc* qui doit être créée entre Pléiade Investissement, les dirigeants, les dirigeants de GENERIX GROUP, et le fonds d'investissement Montefiore.